

Le Passage d'Agen, le 5 Décembre 2023.

N/Réf.284 FG/VL/EG

Mesdames Les Présidentes et

Affaire suivie par : Pôle Vie Associative
05 53 98 64 74

Messieurs Les Présidents

OBJET : Demande de subvention 2024

PJ : CERFA

Compte-rendu d'Activité 2023

Contrat d'Engagement Républicain

Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents,

Les associations locales font la richesse et la vitalité de notre Commune. C'est pourquoi, dans la continuité des années passées, la Commune a décidé de poursuivre son soutien de manière volontariste aux associations passageoises, que ce soit par l'octroi de subventions de fonctionnement ou d'investissement et/ou par un accompagnement en nature (mise à disposition de locaux, de matériel ou de personnel...).

Pour bénéficier de ces soutiens, je vous invite à retirer le ou les formulaires adéquats sur le site internet de la Commune :

ville-lepassage.fr/espaces/espace-associations/ ou directement auprès du Service Vie Associative au Centre Culturel.

Ce dossier est composé des éléments suivants :

- le document CERFA n° 12156*06 et le formulaire intitulé « Compte-rendu d'activité 2023 » dûment complété pour une demande de subvention en numéraire,
- le compte-rendu d'activité 2023 uniquement pour une demande de soutien en nature,
- le Contrat d'Engagement Républicain (pour toutes demandes).

L'ensemble de ces documents, accompagné des pièces justificatives, devra être retourné au plus tard **le mercredi 28 février 2024** à la Mairie, Place du Général de Gaulle, 47 520 Le Passage d'Agen.

Le Service Vie Associative reste à votre disposition au 05 53 98 64 74 ou associations@ville-lepassage.fr, afin de vous accompagner dans la complétude de vos dossiers.

Je vous prie d'agréer, Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents, l'expression de ma parfaite considération.



Francis GARCIA.